



Suspicion de vol en magasin

Par **Hibiscus974**, le **11/04/2021 à 19:47**

Bonjour,rnrnVoilà les faits : un salarié a préparé ses courses pendant sa pause. En attendant de passer en caisse, il a ramené son carton de courses dans la chambre froide. Il y a un article du carton qu'il ne voulait plus acheter. Il a donc laissé dans le carton en pensant le ranger après ses courses et il a mis les autres articles dans un sac de courses. Mais voilà, par mégarde, il a jeté l'article qui était resté dans le carton avec les autres déchets dans le compacteur avant de passer en caisse. Après son passage en caisse, il s'est fait arrêté par le vigile qui cherchait ce fameux article. Le salarié a voulu aller chercher l'article dans le compacteur pour prouver son innocence mais on lui a dit que c'était trop dangereux. Il a donc pas pu prouver qu'il avait jeté l'article par mégarde. Il y avait une caméra qui l'a vu rentrer dans la chambre froide avec les articles mais ils n'ont pas pu remettre la main sur l'article présumé volé (normal car il a été détruit). Comment peut il se défendre ? Que risque t-il ? Ça fait 15 ans qu'il est dans cette boîte.rnrnMerci.

Par **jodelariege**, le **11/04/2021 à 20:44**

bonsoirrnrnle magasin va plutot penser que l'article en question a été volé par le salarié et qu'il la emmené chez lui.....rnrndonc il risque une accusation de vol en magasin et peut etre etre viré du magasin